TOUT LE POUVOIR AUX TRAVAILLEURS

MENSUEL

Union des Travailleurs Communistes Libertaires

CONTRE LE CHOMAGE ET L'AUSTERITE UNIFIONS, COORDONNONS NOS LUTTES

Numero 17 15 OCTOBRE 1978 PRIX : 2,50 F

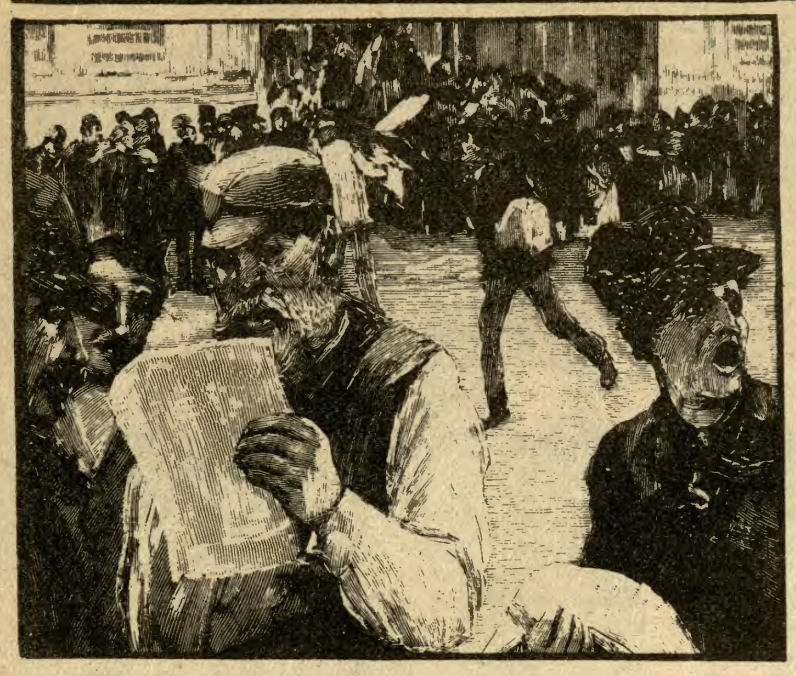

DOUZE

douze pages

12 PAGES EN JANVIER!

Nous en caressions l'espoir depuis longtemps. Mais cette fois, ça y est. Après près de deux ans de parution «Tout le pouvoir aux travailleurs» va enfin pouvoir s'agrandir.

Non pas que nos difficultés financières aient entièrement disparu. Mais elles se sont suffisamment résorbées pour que nous puissions aujourd'hui sauter le pas.

Et ceci **SANS CHANGER LE PRIX DE VENTE.**

Dans trois mois, c'est un nouveau journal que vous aurez entre les mains.

Nouveau par son nombre de pages, bien sûr. Mais pas uniquement... Car nous n'entendons pas nous limiter à un saut quanitatif. Nous voulons que le numéro de janvier 1978 marque aussi, et surtout, une amélioration qualitative du canard.

Et pour cela, le passage à douze pages nous ouvre de nouvelles possibilités.

Une des principales critiques faites au journal était son manque d'équilibre et d'homogénéité : dans tel numéro on trouvait par exemple plusieurs articles sur les problèmes internationaux et peu ou pas d'articles sur les luttes en France, dans le suivant c'était le contraire, et ainsi de suite.

C'est une évidence, sur huit pages, on ne peut pas parler de tout. Et bien des fois, il a fallu faire des choix. Privilégier au gré de l'actualité certaines rubriques au détriment des autres.

Avec douze pages, et la réorganisation interne de la réalisation du journal, nous pensons pouvoir apporter une nette amélioration sur ce point. Le canard que nous vous proposerons à partir de janvier devrait être mieux équilibré, traitant à la fois de l'actualité française et internationale et de problèmes plus généraux qui n'ont jusqu'ici été abordés qu'épisodiquement dans nos colonnes : lutte des femmes, armée, écologie, travailleurs immigrés, vie quotidienne, culture... références théoriques, histoire mouvement ouvrier. Chacune de ces rubriques reviendra régulièrement dans le canard.

Équilibre et diversité donc; mais aussi tentative d'approfondissement.

La deuxième carence de «Tout le pouvoir aux travailleurs» à surmonter c'est sa trop fréquente superficialité.

Avec douze pages, l'amélioration sera double : d'une part chaque article aura plus de place et plusieurs articles pourront se cotoyer sur le même sujet.

D'autre part, **chaque mois**, nous traiterons à fond un sujet précis dans **un dossier de 4 pages**.

Ce dossier sera présenté de telle façon qu'après pliage on obtiendra une véritable petite brochure.

Voilà... Reste à tenir le pari.

Douze pages c'est un peu plus de travail.

Mais douze pages... ça coûte aussi un peu plus cher (XXXX F environ). Comme nous n'augmentons pas notre prix de vente, nous devons augmenter nos ventes. Pour cela nous comptons en partie sur vous.

Vous pouvez nous aider si vous croyez que cela en vaut la peine. Parlez du canard autour de vous, abonnez-vous si ce n'est déjà fait. Abonnez ceux qui autour de vous peuvent être intéressés.

HOMOSEXUALITE LIBRE !

La suite de l'article prévu sur l'homosexualité ne passera pas dans ce numéro et vous voudrez bien nous en excuser. Elle paraîtra donc dans le numéro suivant.

Cependant l'article précédent ayant suscité de nombreuses réactions, il nous a semblé intéressant d'ouvrir un débat sur la question. Nous publions donc cette fois-ci l'article de deux militantes de l'organisation pour entamer ce débat.

Comme le fait le copain dans son article «Homosexualité libre», il nous semble confus de parler en même temps de l'homosexualité des hommes et de celle des femmes. Alors que tout le développement de son article se fait de manière générale, c'est à partir de son vécu d'homme homosexuel qu'il théorise et ne fait que décrire l'oppression que subissent les homosexuels hommes.

C'est pourquoi il nous apparaît nécessaire de répondre à cet article. Car tout discours sur l'homosexualité qui fait silence sur les femmes (une fois de plus) gomme toute discussion sur l'oppression spécifique des femmes lesbiennes. Car si les homosexuels hommes et femmes transgressent la normalité et donc sont tous deux opprimés, le point sur lequel nous voulons insister est le fait que les femmes homosexuelles sont opprimées en tant que femmes ET lesbiennes.

LESBIENNE : OPPRESSION EN TANT QUE FEMME ET EN TANT QU'HOMOSEXUELLE

Comme femmes dans la rue, sifflées, draguées, et dans toutes les structures collectives où la normalité apparaît comme être le couple hétérosexuel (y compris dans les groupes femmes).

Dans le mouvement homosexuel mixte, où le discours dominant continue d'être celui des mecs, les discussions sur le vécu ne reprennent pas en compte celui des copines (cf. tous les débats, articles, forums... d'où qu'ils viennent : ce sont toujours les mecs qui s'y expriment). Le mouvement homo mixte n'échappe pas aux rapports de pouvoir homme/femme.

D'où le départ presque total des femmes du GLH pour constituer des commissions lesbiennes à l'intérieur du mouvement des femmes.

Opprimées comme lesbiennes par la non reconnaissance de cette forme de sexualité dont personne ne parle.

Car la sexualité féminine est niée, les désirs des femmes et des lesbiennes à plus forte raison sont inconnus. Car si leur oppression ne se traduit pas toujours de façon violente et répressive, elle se traduit par le fait que l'on en parle pas. Car nous vivons dans une société dont les rapports sociaux sont régis par la loi des hommes.

Pour eux l'homosexualité féminine n'existe pas en tant que telle. Ce n'est pas une forme de relation à part entière.

Devant les refus, les blocages, aujourd'hui seuls les regroupements femmes-lesbiennes ont pris en charge une réflexion sur leur oppression, leur spécificité et leur lutte.

Alice et Mélanie

ÉDITIONS L (sans autre mention) BP 333. 75 525 Paris Cedex 11.

POUR LA RÉGION SUD-OUEST :
«LA MECHE»
BP 30 20
Toulouse Cedex 31027

POUR LA RÉGION EST
UTCL c/o «Le temps des cerises»
8 bis rue Gustave Simon
54 000 Nancy

TOUT CE QUI CONCERNE CENTRE OUEST, SARTHE, INDRE-ET-LOIRE ET CHER 72/37/41, ECRIRE A :
CENTRE ARCHIVE. INFOS. DOCUMENTS.
72310 LA CHAPELLE GANGAIN

contacts

ESPAGNE EN LUTTE

Le Comité Espagne Révolutionnaire publie le No 1 du bulletin «Espagne en lutte». Au sommaire, des articles sur la lutte des pompistes de Barcelone, sur Mujeres libres, les Athénées libertaires, l'Euzkadi etc... Pour se les procurer, contacte les militants de l'UTCL ou écrire à Pensée et action BP 3187 31027 Toulouse Cedex.

abonnement

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....

ABONNEMENT :
6 numéros : 13 F.
12 numéros : 25 F.

ABONNEMENT DE SOUTIEN :
6 numéros : 30 F.
12 numéros : 50 F.

ABONNEMENT DE DIFFUSION :
(5 exemplaires par numéro)
6 numéros : 60 F.
12 numéros : 125 F.

Type d'abonnement : .....
Nombre de numéros : .....
Somme versée : .....

tous au MEETING de soutien aux pompistes de Barcelone

BOURSE DU TRAVAIL DE MONTREUIL
LUNDI 23 OCTOBRE A 20H30
Métro : Mairie de Montreuil. A l'appel de : CNTF, OCA, OCL, TAC et UTCL.

TANDIS QUE LES RÉFORMISTES S'ENLISENT DANS

EDITO

SNCF, PTT, École, ANPE, Terrin, AZUR, la Ciotat, Sollac, Sacilor, Elastelle au Puy, Métallurgie Toulouse, les Forges de Firminy, Betur à Lille et tant d'autres... Après l'attentisme pré-électoral, et le désarroi qui a suivi l'échec de la gauche, de nouveau les conflits se multiplient.

Pourtant l'attitude des PC et PS n'a pas changé. Ils continuent à diviser les travailleurs et n'apportent aucune perspective politique et syndicale. Tandis que les réformistes s'enlisent dans leurs querelles politicardes les travailleurs construisent peu à peu, à la base, la base, une résistance nouvelle. Une résistance ouvrière.

Restructuration, licenciements, répression, liberté des prix :

Barre se croyait libre après sa victoire électorale. Il n'avait oublié qu'une chose : l'arme véritable des travailleurs, ce n'est pas le bulletin de vote, c'est la grève.

Mais pour que cette arme soit efficace, il faut mettre un terme à la division.

Division syndicale créée de toutes pièces par les directions réformistes.

L'équipe de Maire se livre à un slalom géant rue Montholon.

D'un côté c'est l'affirmation de la spécificité autogestionnaire, de l'autre c'est une politique de plus en plus droitière, cautionnant «l'ouverture sociale» prônée par Giscard.

La CGT, quant à elle, à l'approche de son congrès, tente d'améliorer son image de marque : combativité, démocratie syndicale, offensive dans les luttes.

Chacun privilégie ses intérêts de boutique sans se soucier de ceux de la classe ouvrière.

Les bureaucraties se livrent à des polémiques dont l'objet même échappe aux travailleurs.

Un fossé se creuse entre la base et le sommet.

Mais la division c'est aussi l'éclatement des luttes actuelles. Si les conflits se multiplient néanmoins ils restent éparpillés.

Cette parcellisation conduits à des échecs successifs.

La multiplication des conflits de ces derniers mois risque de n'être qu'un nouveau feu de paille.

C'EST POURQUOI LES TRAVAILLEURS COMMUNISTES-LIBERTAIRES PROPOSENT :

— d'en finir avec la division syndicale grâce à la démocratie ouvrière : assemblées générales souveraines !

— de réaliser l'unité syndicale à la base par des propositions communes, et des réunions communes ouvertes aux non-syndiqués.

— de rompre l'isolement de chaque conflit par l'information dans chaque entreprise sur toutes les luttes.

— d'envoyer de chaque entreprise en lutte des délégations dans les autres entreprises en lutte du même secteur et de la même localité.

— d'organiser la coordination des entreprises en lutte par secteur et par localité, vers des coordinations régionales puis nationales.

FACE A L'OFFENSIVE UNIFIÉE DU PATRONAT, OPPOSONS LA RIPOSTE DE TOUS LES TRAVAILLEURS !

VERS LA GREVE GÉNÉRALE !

PTT PARIS BRUNE-T'IL?

GREVE A PARIS BRUNE POURQUOI ?

Lundi soir un nouvel organigramme était mis en place par l'administration. Celui-ci consistait à retirer quatre prolongations au Transbordement. L'administration entendait ainsi mettre en application les fameux rapports qui consistent entre autres à travailler toujours plus avec moins d'effectifs.

Cette logique les travailleurs du Transbord ne l'ont pas acceptée refusant aussitôt de travailler dans de telles conditions. Le lendemain, suite à de nombreuses A.G. les organisations syndicales CFDT-CGT appellent à la grève. Les revendications portaient sur le manque d'effectifs (150 préposés, 80 agents).

Il convient de souligner la tournure démocratique et unitaire que prit la lutte à son début.

Démocratique, parce que ce sont les travailleurs qui en prirent les décisions (les syndicats ne faisant qu'entériner) en AG, participant et intervenant fréquemment aux débats, confectionnant des affiches.

Unitaire parce que les trois organisations syndicales s'y engagèrent ensemble.

De telles formes de lutte ne s'étaient pas vues depuis bien longtemps à Brune.

Pourtant ce mouvement n'eût pas que des aspects positifs dans son déroulement.

La CGT, par exemple, en parlant lors des AG de la grève du 25 octobre et en commençant à entrevoir d'autres formes de lutte après la grève n'encourageait pas à la mobilisation.

Le jeudi 12 octobre après une entrevue avec la direction qui refusa de céder sur l'essentiel (les effectifs), la CGT et FO s'appuyant sur le fait que la grève était minoritaire (ce qui est faux en ce qui concerne les brigades les plus importantes A, B, C, D) décidèrent d'appeler à la reprise du travail le soir même.

La CFDT pour sa part décida de faire un compte rendu sans complaisance du résultat des négociations laissant les travailleurs juger par eux-mêmes en votant pour ou contre la poursuite de la grève. Les AG furent houleuses en brigades C, D, et B où une petite majorité se dégageait pour la poursuite (surtout chez les préposés du Transbord) mais cela n'était pas suffisant car il aurait fallu une très importante majorité pour garder des chances de victoire, et puis l'unité syndicale était cassée.

On peut s'interroger aussi sur le fait que Brune resta isolé dans cette lutte qui s'opposait au plan de restructuration qui touche l'ensemble de l'entreprise PTT. En appelant à une grève ambigue sur la sécurité au PLM à l'Est et au Nord, la CGT ne contribuait évidemment pas à la mobilisation contre ce plan.

La grève de Brune garde cependant un aspect positif important : elle ouvre en effet la voie à la lutte contre la politique de rentabilisation à outrance du pouvoir, sur le dos des travailleurs (au moment où Brune interrompait la lutte les centres de tri du Mans et d'Avignon faisaient grève et Créteil déposait un préavis).

L'échec de Brune, la fréquence des luttes locales engagées un peu partout nous montrent qu'il est nécessaire de coordonner la mobilisation. Pour cela il faut que partout dans tous les Centres, Bureaux, Brigades et services, se tiennent des AG démocratiques unitaires et souveraines des travailleurs des PTT pour durcir, intensifier et coordonner la lutte afin d'arriver à un mouvement d'ensemble conduisant à la grève générale reconductible chaque jour en AG.

A Paris-Brune les militants de l'UTCL présents dans le centre depuis plusieurs années ont tout fait pour le développement de l'action.

Ils ont contribué sur tous les chantiers, transbordements et salles au démarrage de l'action. Une action qu'ils voulaient massive, déterminée et démocratique.

L'UTCL appelle tous les travailleurs à s'engager massivement dans ce processus et insiste sur le caractère démocratique et d'unité à la base où chaque décision doit être prise par les travailleurs eux-mêmes en AG souveraine.

Non nous ne paierons pas la crise de la bourgeoisie !

Dehors le gouvernement Giscard-Barre !

Unifions

durcissons

autogérons nos luttes !

Grève générale !

Groupe UTCL de Paris-Brune

«Vous me rappelerez le nom du barbu qui tient la pancarte».

DOCUMENT

CFDT CGT FO

PTT PARIS BRUNE
TOUS EN GREVE
A PARTIR DU 10/10 A 20 H

Alors que les organisations syndicales de Paris-Brune réclament depuis de nombreux mois des effectifs nécessaires à la bonne marche du Centre, notre directeur d'établissement et l'Administration mettent place une réorganisation qui se concrétise par :

* une suppression de nombreuses positions de travail,
* une aggravation des conditions de travail par l'accélération des cadences et la multiplicité des tâches,
* la remise en cause des acquis (en particulier du temps de pause),
* la multiplication des sanctions (contre le personnel mécontent de la brigade A : 12 PV).

La CFDT, la CGT, FO de Paris-Brune, conscientes de la gravité de la situation exprimée dans les assemblées appellent l'ensemble du personnel des brigades à faire grève le 10 octobre dès 20 h

* pour des effectifs suffisants pour la bonne marche du Centre,
* contre la réorganisation au Transbordement et dans les Salles,
* pour exiger le maintien des avantages acquis (notamment en matière de pause),
* pour le retrait des sanctions en brigade A.

Les sections syndicales de Paris-Brune soulignent l'aspiration des travailleurs à une diminution du temps de travail :

30 h (en nuit et demi-nuit),

35 h (en jour).

ainsi que l'attribution d'une prime de sujétion spéciale de 450 F au personnel des Bureaux-Gares et des Centres de tri.

Paris-Brune le 10/10/1978 18 h

LEURS QUERELLES POLITICARDES LES TRAV

La mort d'un facteur de Paris 20 a brusquement mis en lumière une situation scandaleuse : les tournées finances. Mais en fait, des agressions graves ont lieu tous les jours. La riposte a été à la fois massive et décevante. Massive : la grande majorité des préposés de la région parisienne est partie en grève le jour de l'enterrement. Décevante : parce qu'aucune proposition claire n'a répondu à cette sensibilisation. Les directions syndicales se sont contenté d'une manifestation silencieuse devant le ministère, qui tenait plus de l'enterrement que de la lutte. Quant aux revendications, rien de concret n'a été avancé, sinon un appel plus que dangereux aux forces de l'ordre. On notera un désaccord entre le syndicat parisien CFDT des Postaux, qui lui avançait des revendications claires et refusait tout appel aux flics, et les instances supérieures de la fédération.

Nous publions ci-joint un tract diffusé lors de la manifestation parisienne par les postiers UTCL des Postaux de Paris.

quelques années n'est pas due à quelques «brebis galeuses». Ce n'est pas par hasard que cette multiplication va de pair avec l'augmentation du chômage et de la misère.

Cette société dans laquelle nous vivons nous incite à consommer et à acheter toujours plus, mais pour acheter il faut de l'argent et souvent il fait défaut...

Aujourd'hui, la grande bourgeoisie qui domine la société capitaliste a deux objectifs : la restructuration de l'économie, c'est-à-dire les licenciements en pagaille, et l'**austérité**, qui se traduit par une dégradation de notre pouvoir d'achat, quand ce n'est pas par la misère. La droite au gouvernement mène à bien cette politique.

Dans les années qui vont venir la situation va encore s'aggraver pour les travailleurs. Plus de chômage, plus de misère, et par conséquent plus de délinquance et **donc plus d'agressions.**

Le cas de notre camarade de Paris 20 se reproduira, si nous n'imposons pas à l'administration des mesures concrètes.

IMPOSONS DES MESURES CONCRETES

Qu'exiger ?

Il est hors de question de se faire protéger par des flics et par des vigiles.

Pourquoi ?

Parce que c'est un moyen de répression supplémentaire sur les postiers eux-mêmes, c'est donner à l'administration une arme de plus contre nous. De plus c'est dangereux (voir les bavures policières).

Ne jouons pas avec le feu ! Un flic est un flic et on les voit assez à l'œuvre contre les travailleurs en lutte !

Demander des flics, c'est renforcer les moyens de répression contre toute la population !

FACTEURS: DES EFFECTIFS PAS DES FLICS !

Chacun connaît les faits, un camarade de Paris 20, tué au cours de sa tournée finances, MAIS QUI EST RESPONSABLE ?

La grande presse en parle comme d'un fait divers : pour elle un seul coupable : le meurtrier qu'il faut retrouver pour lui infliger un châtiment exemplaire.

POUR NOUS LE VRAI RESPONSABLE C'EST L'ADMINISTRATION !

— Qui investit des milliards en matériel et pratiquement **rien** pour le personnel ?

—Qui fait distribuer le maximum de mandats avec le **minimum** de préposés ?

— Qui fait partir les facteurs **seuls** avec sur eux des sommes fabuleuses ?

Pour l'administration une seule chose compte, faire le maximum de bénéfices au détriment du personnel et de sa sécurité; toujours plus de mandats avec le moins de préposés possible. Il faut avant tout que l'argent rentre, et à n'importe quel prix. Aucun incident n'est pris en charge par l'administration, au contraire : **si notre camarade n'était pas mort il serait aujourd'hui le suspect numéro 1.**

LES AGRESSIONS : UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ !

La multiplication des agressions depuis

Concrètement et dans l'immédiat exigeons :

— le renforcement matériel de la sécurité au guichet (vitres protectrices, etc...),

— l'étalement des mandats sur le mois,

— le doublage des tournées finances.

Le doublage des finances cela fait partie de notre lutte plus générale sur les effectifs. Or, depuis le plan Barre, le crédit en effectifs dans le budget PTT se restreint de plus en plus dans une logique de rentabilité.

TOUS ENSEMBLE ET DANS L'UNITÉ IMPOSONS NOS REVENDICATIONS

La journée du doit être le début d'une mobilisation de grande envergure, pour la sécurité, pour les effectifs, pour toutes nos revendications.

Dans chaque bureau et service, c'est aux travailleurs de discuter, de décider en assemblée générale souveraine des diverses formes d'action «classique, mais aussi des formes d'**actions plus dures** peuvent être envisagées, telles que **le boycott des tournées mandats jusqu'au doublage.**

LA SÉCURITÉ AVANT LE PROFIT !
DES EFFECTIFS, PAS DES FLICS !

UTCL PTT

LILLE. licenciements au BETURE

LICENCIEMENTS AU BETURE

Le BETURE est un bureau d'études d'urbanisme installé à Saint-Quentin-en-Yvelines et en province (Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lille). Il emploie 250 personnes dont 150 «cadres» ou plutôt travailleurs intellectuels favorisés par le système mais aujourd'hui dépourvus de pouvoir d'encadrement. Filiale de la SCET (Société Centrale pour l'Équipement du Territoire), société qui a été l'outil de réalisation des ZUP, ZAC, Autoroutes, et autres joyaux de l'urbanisme ségrégatif récent, le BETURE connaît aujourd'hui vagues de licenciements sur vagues de licenciements : 51 sur 300 employés il y a un an.

Sous prétexte de «difficultés économiques», de «période d'attente électorale», de «reprise attendue qui n'arrive pas», la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), plus grande banque française, dont dépendent la SCET et le BETURE, liquide son secteur social et réoriente ses activités pour le plus grand profit des patrons.

Mais peut-être ne connaissez-vous pas la CDC ? Un organisme puissant qui joue sur sa discrétion !

UNE BANQUE D'ÉTAT QUI LEVE L'IMPOT

La CDC est un organisme financier paraétatique qui dépend officiellement du Parlement et en réalité du gouvernement. Elle joue un rôle essentiel dans le prélèvement et la redistribution publique de la plus-value.

La CDC est l'organisme central qui collecte et gère les fonds des Caisses d'épargne, de la Caisse nationale d'épargne, des CCP : 25 % du patrimoine financier des ménages ! 360 milliards de francs en 1976 ! Autant que l'ensemble des dépôts à court terme des banques et du Crédit Agricole réunis ! Rémunérés au taux de 6 % par an !

On mesure l'étendue de la gigantesque ponction que cet organisme réalise sur les biens des ménages populaires quand on sait que, à 10 % par an d'inflation, ce taux d'intérêt représente en réalité une ponction de 4 % de l'épargne; il s'agit en fait d'un nouvel IMPOT CACHÉ auquel sont astreints les petits épargnants qui ne peuvent avoir accès aux placements rentables (immobiliers) faute de pouvoir investir suffisamment au départ : plus les Caisses d'épargne les volent, moins ils peuvent y échapper (même s'ils s'en aperçoivent) et plus ils y perdent globalement, surtout en période d'inflation : – 2 % de 1965 à 1968, – 5 % de 1969 à 1973, – 11 % en 1975 et 1976, – 7 % en 1977... Cet argent, initialement liquide est «transformé» en placements à long terme stables et servent à financer les investissements lourds «sociaux» (urbanisation, logement social, équipements) et les investissements unitaires de plus en plus coûteux des grandes entreprises.

Or, en période de restructuration du capital, ces investissements des grandes entreprises augmentent vite. Aussi, simultanément à une redistribution (dans le logement : des HLM locatifs vers l'accession à la propriété grâce à la récente réforme de Giscard) et à une stagnation des prêts sociaux (pour les équipements collectifs : – 3 % de prêts aux collectivités locales), la CDC investit en Bourse : avec 7 milliards de francs d'actions, 55 milliards de francs d'obligations. La CDC contrôle le quart du marché obligatoire à la Bourse; elle acquiert 30 % de la sidérurgie française pour permettre sa restructuration par l'État.

A la suppression de milliers d'emplois dans la sidérurgie grâce à ses participations s'ajoutent le ralentissement des constructions de logements sociaux, d'équipements collectifs et la pénurie dans le «cadre de vie». Aussi est-il logique que, dans ce cadre, les filiales de la branche sociale de la CDC soient réduites : licenciements, stagnation du pouvoir d'achat, sont le lot quotidien de ses travailleurs.

DES LICENCIEMENTS FACILES OU L'ATTENTISME SYNDICAL

La direction du BETURE annonçait en 1977 un premier train de 21 licenciements, comprenant 5 délégués syndicaux ou représentants du personnel (un hasard !) : c'est le démantèlement des secteurs les plus combatifs (économistes, sociologues, chercheurs) auquel les syndicats (CFDT majoritaire, CGT, FO) s'opposent dans le cadre des procédures : dossier et contre-dossier de licenciement, refus avant les législatives des licenciements par l'inspection du Travail et accord du ministre du Travail après, liquidation en douceur des gêneurs (reclassés rapidement). Cette victoire patronale est facilitée par l'attentisme des syndicats, l'espoir en la victoire électorale de la gauche, «sauveuse suprême» et la démobilisation consécutive à sa défaite.

Aussi la direction en profite-t-elle pour déposer, le 17 juillet (un hasard !), une deuxième demande de 30 licenciements. A laquelle les syndicats répondant par... un contre-dossier et une négociation des départs les plus avantageux possibles ! A aucun moment, l'appareil syndical ne répond aux soubresauts des employés; au contraire, il joue le jeu des «cadres» persuadés de pouvoir bien s'en sortir par eux-mêmes au cas où ça tomberait sur eux, et magouille les départs avec la direction.

INTRANSIGEANCE OUVRIERE ET MOBILISATION DES TRAVAILLEURS

Encore une fois, élections, négociations syndicales, démobilisation et manœuvres patronales ont entraîné la défaite des travailleurs. Car le problème est bien celui de n'avoir pas mobilisé les travailleurs contre cet État-patron qui se cache derrière les impératifs de la gestion privée ! D'avoir négocié alors que se jouent quotidiennement l'emploi, les acquis et conquêtes ouvrières des années 70 !

Seuls une action d'ensemble des travailleurs et le dévoilement des enjeux réels de cette liquidation peuvent faire fléchir le patronat et l'État ! Seules l'intransigeance ouvrière et la grève illimitée peuvent arrêter cette saignée dont on ne sait où elle s'arrêtera ! Seule la combativité ouvrière peut faire plier l'État-patron !

Dénonçons encore l'absence de coordination des luttes au sein des syndicats, la paralysie de certains syndicats comme celui des personnels de bureaux d'études et organismes de réalisation (BETOR- CFDT). Et insistons sur le travail à faire dans les Unions locales, Unions interprofessionnelles de Base, Commissions-Actions-Revendications, de la CFDT ou de la CGT.

UTCL, groupe de Lille

AILLEURS CONSTRUISENT PEU A PEU, A LA BASE,

LES FOYERS : UNE AUTRE PLANETE

Depuis 1975, des foyers SONACOTRA sont en grève des loyers. Aujourd'hui plus de 120 foyers SONACOTRA et une trentaine d'autres foyers, soit 40 000 personnes de 24 nationalités les ont rejoints.

La SONACOTRA construit ses foyers, pour moitié, avec de l'argent du Fonds d'Action Sociale (FAS). Ce FAS est approvisionné par les allocations familiales que les familles des immigrés restées au pays ne touchent pas.

Premier scandale, les immigrés résidents des foyers doivent payer un loyer alors qu'ils ont déjà payé leur construction.

Les conditions de vie dans ces foyers, parfois dissimulées par des façades soignées, constituent un autre scandale. Les foyers sont en général construits à l'écart des centre-ville, sur des terrains bon marché. Le foyer d'Argenteuil est bâti sous l'autoroute, à côté d'un dépot d'ordures, celui de la rue de l'Yser à Saint-Denis, sous des lignes à haute tension, entre une décharge et une station d'épuration. Même en ville ces foyers sont des ghettos où l'on parque les immigrés.

10 % des chambres individuelles ont 9 mètres carrés, 40 % 7m2, 50 % 4,5 m2. Quand les chambres sont collectives, la surface par résident diminue encore. Les cloisons légères qui séparent les chambres n'assurent aucune isolation.

Des «unités de vie» regroupent les résidents. Mais comment la SONACOTRA peut-elle parler «d'unité de vie» ? Les équipements collectifs sont inférieurs ou égaux aux normes minima des règlements administratifs. Les salles communes (cuisines) font 18 m2 à Argenteuil (2 m2 par personne), 16 m2 à Dijon (1,6 m2 par personne). Il y a un lavabo pour 5 à Sevran et à Dijon, 1 douche pour 28 rue de Lyon à Saint-Denis, 1 douche pour 10 à Sevran, Dijon, Peyrefitte, 1 WC pour 9 à Argenteuil, 1 pour 10 à Dijon, 1 pour 22 rue de l'Yser. Ces chiffres sont extraits d'un dossier sur le foyer de la rue de l'Yser et d'une enquête réalisée en 1976 par des architectes sur 7 foyers. Voici les conclusions de ces derniers : les foyers réalisés par la SONACOTRA ne sont pas compatibles avec les normes minimales du logement social, ce type de logement et les conditions de vie qu'il implique contribuent à renforcer l'isolement et la ségrégation dont souffrent les travailleurs immigrés.

Les loyers dans les foyers, vu les conditions de vie, sont très élevés : 257 F en moyenne en 1976. Des experts comptables ont établi que les résidents paient 40 % de trop, ce qui justifie la revendication de baisse de 100 F des loyers.

LA LUTTE CONTRE LA SONACOTRA

Début 1975, quelques foyers débutent la grève des loyers. 27, puis 50 autres foyers les rejoignent bientôt. Une coordination des foyers en grève se met en place, à partir des délégués élus en assemblée générale par chaque foyer. La coordination écrit une plateforme de revendications :

1) la reconnaissance par écrit du Comité de coordination et des comités de résidents de chaque foyer,

2) pour tous les foyers SONACOTRA que le tarif actuel soit réduit de 100 F et bloqué,

3) changement du règlement intérieur :
– droit de visite,
– droit de réunion et libre expression,
– départ des gérants et libre expression,
– départ des gérants racistes, etc...

Une nouvelle revendication sera ajoutée en 1976, le retour des camarades expulsés.

GREVE DES LOYERS DANS LES FOYERS D'IMMIGRES

De décembre 1975 à février 1976, plusieurs tentatives de négociations SONACOTRA-Coordination échouent. La SONACOTRA essaye aussi de négocier foyer par foyer. Elle n'obtient la reprise des paiements que dans quelques foyers. Cela n'a pas empêché la grève de s'étendre à d'autres.

Parallèlement la SONACOTRA troque la carotte pour le bâton :

– non-renouvellement des cartes de déjour parmi les résidents grévistes,

– intervention policière dans plusieurs foyers,

– expulsion de 18 délégués de France,

– menace d'expulsion contre 55 délégués etc...

Elle entame, par la bouche de son président, une campagne de diffamation contre les résidents : il déclare que les travailleurs français devront payer pour les grévistes, que les expulsions ont eu lieu pour «trouble de l'ordre public» et «délit de droit commun».

En riposte auc mesures répressives de la SONACOTRA, la Coordination des foyers en lutte organise une manifestation le 24 avril 1976 qui rassemble 15 000 travailleurs français et immigrés. La SONACOTRA continue ses tentatives de négociation foyer par foyer, et d'intimidation : elle n'aboutit qu'à des échecs.

En octobre 1976 l'incendie du foyer de travailleurs immigrés de Villejuif fait 2 morts et 10 blessés. Il montre l'absence de sécurité incendie de ces constructions.

Le 20 mars 1977 15 des 18 camarades expulsés sont de retour. Il s'agit d'une victoire obtenue grâce à une importante mobilisation.

La SONACOTRA a demandé des saisies-arrêts sur les salaires. Les résidents ont manifesté contre, les juges les ont refusées sauf cinq. Mais dans ces cinq cas l'argent est toujours bloqué par le tribunal.

SONACOTRA

Cet été plus de 25 foyers de l'Est ont rejoint la grève. La Sonacotra a profité des vacances pour attaquer en justice des résidents, surtout des délégués. Elle voudrait qu'ils soient expulsés des foyers. Les résidents ont manifesté avec les travailleurs français solidaires le 8 juillet. Ils étaient 7000. Ils ont accompagné leurs camarades devant les tribunaux. Ils étaient 2000 devant le tribunal d'Argenteuil, 1000 à Nanterre, 700 à Metz. Les tribunaux ont rendu des jugements favorables aux résidents, sauf 4 d'entre eux. A Metz, le 12 août, le juge a condamné 9 délégués à quitter le foyer. Mais depuis les délégués sont toujours dans leur foyer, grâce à la mobilisation de leurs camarades. Dans les 3 autres cas, les résidents ont fait appel, ils doivent être rejugés. Cette opération est un échec pour la SONACOTRA.

LES «VICTOIRES» DES RÉFORMISTES

Il est impossible de taire le rôle du PCF, de la CGT, de la CFDT, de FO. Ils ont tout fait pour casser la lutte. Ils refusent de reconnaître la Coordination comme seule habilitée à négocier avec la SONACOTRA.

Fin 1975 la CGT négocie directement avec la SONACOTRA. Elle obtint une baisse des loyers de 20 centimes, une serpillère et un seau à chaque étage. Mais elle ne réussit pas à convaincre les résidents qu'il s'agissait d'une «grande victoire». La CGT est contre la grève.

La CFDT louvoie, refuse de reconnaître la Coordination. En 1977 les centrales syndicales CGT-CFDT-FO se sont proclamées «seuls défenseurs des intérêts des résidents SONACOTRA», ont entamé des négociations avec la SONACOTRA, d'où rien n'est sorti. L'attitude des bureaucrates syndicaux n'empêche pas des sections, des UD (CFDT- 94, CGT-91) de soutenir les grévistes.

Dans un numéro de juillet de «l'Humanité» on lit «Le Comité appelle à une grève illimitée et totale des foyers. Ce mot d'ordre irresponsable place les travailleurs immigrés dans une situation difficile. Non seulement il les place sous les coups de la répression, mais il les isole (et les coupe) de l'ensemble de la classe ouvrière de France». A quoi la Coordination a répondu «Mais qui isole les travailleurs et les livre à la répression, sinon ceux qui dénigrent leur lutte ? Un dirigeant de la fédération de la Moselle du PCF nous a menacé que si nous continuions, des camions militaires viendraient nous chercher pour nous expulser».

Quant au PS, ses dirigeants ont brusquement découvert l'existence d'une grève des résidents, de la coordination qu'ils ont reconnue en juillet 1978. Mais ses militants ne participent pas aux comités de soutien. Par contre à Merlebach (Moselle) la municipalité PS entasse 5 travailleurs immigrés par chambre, emplois un gérant raciste et engage des procédures de rétorsion sur l'eau et l'électricité des résidents grévistes.

BILAN, PERSPECTIVES

La lutte n'est pas terminée, la SONACOTRA, les sociétés propriétaires de foyers ne céderont que si tous les foyers se mettent en grève. Mais dès aujourd'hui il est possible de tirer un bilan positif de cette lutte.

Jamais les immigrés n'avaient mené de lutte d'une telle ampleur en France. Des foyers sont en grève dans des régions où il n'y avait aucune tradition de lutte chez les immigrés.

«La Coordination est indépendante de tout parti politique, de toute organisation syndicale» (extrait de la plateforme revendicative). «Toutes les décisions sont prises en assemblée générale.» Y a-t-il un plus bel exemple d'autonomie aujourd'hui en France ?

«Le comité de soutien est sous notre contrôle». Partout existent des comités de soutien dont le rôle est de :

– briser le mur du silence et élargir le mouvement de soutien au sein de la classe ouvrière de France; sur les seules bases de la plate-forme du Comité de coordination politiquement et matériellement à l'extérieur;

– soutenir les foyers et leur comité de résidents pour renforcer la grève et la mobilisation dans les foyers en lutte ou non.

Les partis et syndicats réformistes n'ont pas brisé la lutte, mais ils l'ont isolée. Les immigrés n'intéressent pas le PS et le PCF car ils ne votent pas. Le devoir des révolutionnaires est de soutenir, de populariser cette lutte, de rejoindre les comités de soutien.

VIVE LA COORDINATION DES FOYERS EN LUTTE !

CRÉONS, RENFORCONS PARTOUT LES COMITÉS DE SOUTIEN !

UTCL Nancy

UNE RÉSISTANCE OUVRIERE

REMISE EN ROUTE DE LA PRODUCTION

AZUR

INTERVIEW D'UNE GREVISTE

Azur. Une entreprise de 180 personnes dans la région parisienne en lutte depuis 2 ans face au chantage du patronat qui préfère fermer l'usine plutôt que de céder aux revendications de ses employés (en majorité des femmes immigrées) (voir dernier numéro).

Après le départ du premier patron la marque est rachetée par une entreprise de province dont les buts apparaissent d'emblée évidents : liquider l'entreprise parisienne, déplacer les machines en province où ils continueront la fabrication sans marque Azur à moindre frais.

En juillet 1978 l'entreprise est liquidée sans que les travailleurs en soient infimes. Argumentation classique : l'entreprise n'est pas rentable. Immédiatement l'usine est occupée et comme l'explique l'une des ouvrières dans l'interview ci-dessous, elle sera gardée tout l'été durant pour veiller sur les stocks et le matériel que le nouveau patron voudrait «voler».

A la rentrée la situation paraît difficile et aucune solution à court terme n'apparaît. Les licenciements sont officiellement notifiés aux employés et l'entreprise est mise en liquidation.

Les travailleurs et travailleuses d'Azur décident alors de remettre en route la production. Nous sommes allés sur place pour leur demander d'expliquer eux-mêmes les motifs de leur initiative et ce qu'ils espèrent ainsi obtenir.

Q. Où en est la situation aujourd'hui ?

Eh bien, on a repris la production. Et, par exemple, tout ce qu'on a fabriqué hier est parti. Il ne reste plus rien et on ne peut même pas fournir toutes les commandes.

On ne fabrique pas histoire de fabriquer, comme ça, pour le plaisir, mais pour montrer que l'outil de travail est toujours là et que donc on peut travailler.

Nous sommes restés là au mois d'août pour garder le matériel. Deux types sont venus, prétendant qu'ils avaient été embauchés – c'étaient des intérimaires – pour venir démonter les machines. Mais nous étions là à cinq ou six et nous les en avons empêchés. On leur a dit : «Pas question, nous sommes là, nous gardons le matériel et rien ne sortira d'ici». En définitive ils sont repartis.

A la rentrée, nous avons su que nous étions licenciés et on a repris la bagarre. Et puis on a voulu prouver qu'on pouvait travailler, et que tout le monde tenait à son emploi.

Q. Mais la remise en route de la production ça permet aussi d'avoir un salaire, non ?

Ce n'est pas tellement pour le salaire. C'est surtout pour prouver que l'outil de travail est toujours là et qu'on peut fabriquer. Que la boite peut vivre. Nous, nous sommes certains que ça peut reprendre. Évidemment ça n'intéresse peut-être pas beaucoup de patrons, parce qu'on est 174 et qu'il y a beaucoup d'immigrées.

Cela risque de durer, et ça peut lasser les gens, mais tout le monde est là à dix pèlerins près, chaque jour. On travaille par équipe, il y a toujours du monde, y compris la nuit.

Il y a deux syndicats, CGT et CFDT, et on s'entend très bien, on est main dans la main quoi qu'on en dise. On lutte pour la même chose, tout le monde est ouvrier et l'important c'est l'unité. C'est notre force.

Q. Et au niveau de la légalité ? Vous êtes inscrits au chômage ?

C'est en train de se faire. On a des copains de l'ANPE qui viennent ici directement, qui se déplacent. Ils sont venus faire une information vendredi dernier sur les papiers à remplir, tout ce qu'il fallait faire. Ils sont très gentils.

Ils reviennent cette semaine et ils nous rempliront les papiers eux-mêmes.

Q. Et pour l'occupation, par rapport à la justice ?

On n'a pas de problèmes pour l'instant. On sait ce qu'on fait de toute façon.

Q. Et le patron, où est-il ?

En Charentes-maritimes où il a une usine. Il avait repris ici pour la marque. Il aurait évidemment voulu transférer la marque là-bas. Ça lui aurait coûté beaucoup moins: la main d'œuvre y est moins chère, et ici il y a beaucoup d'ancienneté. Pour lui c'était beaucoup plus rentable de décentraliser que de continuer ici.

Q. Y a-t-il une solidarité avec les entreprises du coin ?

Oui, on a eu pas de boites qui sont venues. On reçoit des télégrammes, des gens passent, laissent souvent du fric. On a même vu des gens de Lyon et de Grenoble.

Q. Et au cas où personne ne reprendrait l'entreprise ?

Nous on espère qu'il y aura une reprise.

Q. Mais il y a eu d'autres exemples. Lip par exemple...

Oui, bien sûr. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant il faut attendre.

Q. Et au niveau des ressources ?

Pour l'instant ça va. Personne ne se plaint. Nous avons touché notre mois de septembre la semaine dernière par le syndic.

On devrait toucher nos indemnités en début de semaine prochaine. Pour la suite nous allons voir avec l'ANPE. Pour l'instant le moral est bon. On s'organise. Il y a autre chose aussi : on a ouvert une crèche. Dernièrement nous avons fait une journée portes ouvertes qui s'est bien passée. On espère en faire d'autres...

Les travailleurs d'Azur ont besoin de notre soutien. Ce qui est important pour eux c'est de ne pas se sentir isolés. Faites circuler l'information dans vos entreprises et vos sections syndicales, envoyez des motions de soutien ou du fric ou mieux encore passez les voir.

Les travailleurs et travailleuses d'Azur produisent des madeleines. Pour les soutenir financièrement, joignons l'utile à l'agréable ! Achetez les et faites les acheter. Organisons la distribution des madeleines des grévistes d'Azur par les sections syndicales; proposons leur achat par les cantines et les crèches.

AZUR 106, rue de Jarry
94 VINCENNES

Soutien financier
CCP 34 111 85 LA SOURCE
Syndicat des Travailleurs de l'Alimentation du Val de Marne CFDT
Mention : Solidarité AZUR

(...) Pour nous, travailleurs manuels, notre tâche est tracée par les circonstances dans lesquelles se développent les populations ouvrières. Notre travail sera plus une œuvre indicative que complète. Nous formulerons ce que nous savons ; nous dirons nos aspirations ; nous déterminerons nos revendications ; nous conclurons avec la logique du bon sens populaire.

(...) La révolution sociale attaquant les bases mêmes de la société bourgeoise consacrera par son triomphe de nouvelles bases au développement de la société humaine.

Cette révolution n'est pas seulement une conception théorique ; elle est dans la nature des choses et c'est le développement de la situation actuelle qui y conduira. Cependant, si la situation est l'élément principal comme levier de la révolution, l'intervention plus ou moins intelligente et appropriée du parti qui possède la conception théorique de cette révolution n'en est pas moins un facteur important. De là découle la nécessité, non pas d'attendre que la révolution tombe du ciel, mais de la préparer dans les limites du possible et surtout, de faire en sorte qu'elle ne tourne pas de nouveau au profit des classes gouvernantes.

(...) Nous nous trouvons en présence de deux tendances générales bien accentuées. Les uns préconisent la participation des classes ouvrières à la politique courante et la conquête par elles du pouvoir politique dans l'Etat. Les autres, au contraire, préconisent l'abstention en matière d'action politique dans l'Etat.

Ce furent des conceptions théoriques différentes sur les formes politiques de la nouvelle société qui constituèrent les deux écoles qui représentent, l'une le socialisme autoritaire, l'autre le socialisme anarchiste.

(...) Trois éléments essentiels nous autorisent à dire que c'est dans la Commune que se trouvera le foyer de la révolution sociale. L'ancienne tradition révolutionnaire jacobine a fait son temps et, depuis la Commune de Paris, il se constitue une nouvelle tradition révolutionnaire autour de l'idée d'autonomie communale et de fédération. L'état des esprits incline de plus en plus vers cette nouvelle forme politique, les excès de la centralisation se faisant partout lourdement sentir sur les populations ; le développement de la situation matérielle, aussi bien que les nouveaux courants d'opinion, conduisent à la Commune autonome et à la fédération des Communes. Ajoutons à ces considérations générales les conséquences nécessaires de la tactique préparatoire de notre parti, et nous pouvons affirmer que c'est dans la Commune que grondera l'insurrection populaire.

Nous avons donc à nous occuper des mesures révolutionnaires immédiates dans la Commune.

La puissance de la bourgeoisie sur les masses populaires a sa source dans les privilèges économiques, dans la domination politique et dans la considération juridique de ces privilèges. Il faut donc atteindre la puissance bourgeoise dans ses causes, aussi bien que dans ses manifestations diverses.

Les mesures suivantes nous paraissent indispensables au salut de la révolution, au même titre que la lutte armée contre ses ennemis :

Confiscation, par les insurgés, du capital social, propriétés terriennes, mines, habitations, édifices religieux et publics, instruments de travail, matières premières, métaux précieux, bijoux et pierres de valeur, produits manufacturés ;

Ne pouvant concevoir d'autre forme politique que l'Etat omnipotent, centralisé et gouverné par un pouvoir électif

---

IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION...

Rapport de Carlo Cafiero au Congrès jurassien.

Au congrès tenu à Paris par la région du Centre, un orateur, qui s'est distingué par son acharnement contre les anarchistes, disait : « Communisme et anarchie hurlent de se trouver ensemble. »

Un autre orateur qui parlait aussi contre les anarchistes, mais avec moins de violence, s'est écrié, en parlant d'égalité économique : « Comment la liberté peut-elle être violée, lorsque l'égalité existe ? »

Eh bien ! je pense que les deux orateurs avaient tort.

Anarchie, aujourd'hui, c'est l'attaque, c'est la guerre à toute autorité, à tout pouvoir, à tout Etat. Dans la société future, l'anarchie sera la défense, l'empêchement apporté au rétablissement de toute autorité, de tout pouvoir, de tout Etat : pleine et entière liberté de l'individu qui, librement et poussé seulement par ses besoins, par ses goûts et ses sympathies, se réunit à d'autres individus dans le groupe ou dans l'association ; libre développement de l'association qui se fédère avec d'autres dans la commune ou dans le quartier ; libre développement des communes qui se fédèrent dans la région et ainsi de suite : les régions dans la nation ; les nations dans l'humanité.

Le communisme, la question qui nous occupe plus spécialement aujourd'hui, est le second point de notre idéal révolutionnaire.

Le communisme actuellement, c'est encore l'attaque ; ce n'est pas la destruction de l'autorité, mais c'est la prise de possession, au nom de toute l'humanité, de toute la richesse existant sur le globe. Dans la société future, le communisme sera la jouissance de toute la richesse existante, par tous les hommes et selon le principe : *De chacun selon ses facultes a chacun selon ses besoins.* c'est-à-dire : *De chacun et à chacun suivant sa volonté.*

Il faut remarquer, et ceci répond surtout à nos adversaires, les communistes autoritaires ou étatistes, que la prise de possession et la jouissance de toute la richesse existante doivent être, selon nous, le fait du peuple lui-même. Le peuple, l'humanité, n'étant pas des individus capables de saisir la richesse et la tenir dans leurs deux mains, on a voulu en conclure, il est vrai, qu'il faut, pour cette raison, instituer toute une classe de dirigeants, de représentants et de dépositaires de la richesse commune. Mais nous ne partageons pas cet avis. Pas d'intermédiaires, pas de représentants qui finissent toujours par ne représenter qu'eux-mêmes, pas de modérateurs de l'égalité, pas davantage de modérateurs de la liberté, pas de nouveau gouvernement, pas de nouvel Etat, dût-il se dire

le socialisme autoritaire espère accomplir la révolution dans le régime de la propriété en s'emparant du pouvoir dans l'Etat pour transformer l'Etat actuel en un Etat communiste.

Nous ne pouvons pas partager cette manière de voir. La révolution économique que veulent les socialistes est une révolution trop profonde pour qu'elle puisse s'opérer par les ordres d'un pouvoir central quels que fussent sa force et son élan révolutionnaire. Décrétée, elle resterait lettre morte si elle n'était accomplie par le peuple lui-même, sur tous les points du territoire. Et si même l'Etat communiste eût pu exister un moment, il eût nécessairement porté en lui-même les germes de dissolution, parce qu'il n'aurait résolu qu'une partie du problème social, la réforme économique.

Tout le problème de la réalisation de la liberté humaine — dans sa plus large conception — reste debout, parce que l'Etat, par la nature même de sa constitution et de ses manifestations, n'émancipe pas l'être humain, mais l'absorbe ; l'Etat communiste, plus encore que l'Etat bourgeois, annulerait l'individu et régnerait par la force. Pour nous, la solution du problème social comprend, non seulement la réalisation la plus complète possible, au profit des masses, du bien-être matériel, mais aussi, pour tous et pour chacun, la conquête la plus large de la liberté. Telle est la raison pour laquelle nous ne sommes point partisans de l'Etat communiste, et, en conséquence, les ennemis d'une politique qui conduit logiquement à cet Etat.

(...) La société humaine marche, l'Etat est toujours le sabot.

L'examen de la situation contemporaine fournit une démonstration éclatante de ce que nous avançons.

Le parti socialiste étatiste, pour agir politiquement sur le terrain légal, n'avait malheureusement qu'une chose à faire : mettre en poche le programme communiste et affecter un programme de pratique immédiate, avec lequel on espérait rallier les masses ; on prit dans les programmes avancés de la démocratie bourgeoise les points saillants, en leur donnant une couleur socialiste et c'est ainsi que surgirent les différents programmes de réalisation immédiate du parti socialiste légal.

Après les textes de Chaulieu sur l'économie des Conseils ouvriers, nous ferons un bond de près d'un siècle en arrière avec le second document de cette série consacrée au projet révolutionnaire.

En 1872 Marx exclut de l'AIT l'aile «anti-autoritaire» de cette organisation en s'appuyant sur ses secteurs les plus droitiers (trade-unions etc). Cette exclusion s'obtenait au prix d'une sinistre cuisine alors que la majorité de l'organisation était soit favorable aux thèses de Bakounine et de ses camarades, soit hostile à son éviction. Elle provoqua l'éclatement de la première internationale ouvrière.

Autour de la Fédération jurassienne, une partie des sections de l'Internationale ont assumé plusieurs années la poursuite de l'Internationale, sur des bases libertaires.

Le Congrès de 1880 de cette fédération a eu lieu à la Chaux-de-fonds. Il a été le lieu d'un débat intense sur le projet révolutionnaire. Nous publions ici deux extraits.

Le premier est tiré du programme présenté à ce congrès par la Fédération ouvrière du district de Courtelay. Il révèle une remarquable perspicacité sur certains points, mais aussi les limites du courant collectiviste libertaire d'alors.

Le second rapporte une partie de l'intervention de Cafiero, en réponse à ce Programme. Les idées développées expriment une avancée théorique très importante pour le communisme libertaire.

Cafiero est notamment l'auteur d'une vulgarisation du «Capital» à l'usage des militants ouvriers.

Le style employé dans ces textes est celui des ouvriers révolutionnaires de l'époque. Il ne doit pas cacher le contenu actuel de certains passages. Vous trouverez des extraits plus développés dans l'anthologie de D. Guérin «Ni dieu ni maître» (Petite collection Maspero).

Collectivisme

Destitution de toutes les autorités politiques, administratives et judiciaires ;

Abolition de toute intervention légale dans le paiement des dettes collectives ou privées et dans la transmission des héritages ;

Suppression de tous les impôts ;

Licenciement de l'armée et de la police ;

Autodafé de tous les titres de rentes, de propriété, d'hypothèque, de valeurs financières, de concessions.

Telles nous paraissent devoir être les mesures destructives. — Quelles doivent être les mesures organiques de la révolution ?

Constitution immédiate et spontanée des corps de métiers ; prise de possession provisoire, par eux, de la part du capital social propre au fonctionnement de leur spécialité de production ; fédération locale des corps de métiers et organisation du travail ;

Constitution des groupes de quartier et fédération de ces groupes pour assurer le service immédiat des subsistances ;

Organisation des forces insurrectionnelles ;

Constitution de commissions, par délégations des groupes, ayant chacune une spécialité dans l'administration des affaires de la Commune révolutionnaire : commission de sûreté contre les ennemis de la révolution, commission de la force révolutionnaire, commission de contrôle du capital social, commission du travail, commission de subsistances, commission pour le service de la circulation, commission d'hygiène, commission d'enseignement ;

Constitution de commissions d'action extérieure avec mission de travailler à la fédération de toutes les forces révolutionnaires des Communes insurgées ; de provoquer, par la propagande révolutionnaire, l'insurrection dans toutes les Communes et régions et l'application, dans la plus large mesure possible, des mesures propres à la destruction de l'ordre de choses actuel et au salut de la révolution ;

Fédération des Communes et organisation des masses, en vue de la permanence de la révolution, jusqu'à l'écrasement complet de toute action réactionnaire.

Le collectivisme nous apparaît (...) comme la forme générale d'une nouvelle société, mais nous travaillerons de toutes nos forces à ce que son organisation et son fonctionnement soient libres.

(...) Les corps de métiers constitués, il s'agit d'organiser la vie locale. L'organe de cette vie locale sera la fédération des corps de métier et c'est cette fédération locale qui constituera la future Commune. Sera-ce une assemblée générale de tous les habitants, seront-ce des délégations des corps de métiers, pour en référer ensuite à leurs assemblées particulières, qui rédigeront le contrat de la Commune ? Il nous paraîtrait puéril de nous arrêter à la préférence de l'un ou l'autre système ; les deux systèmes fonctionneront sans doute suivant les traditions et l'importance particulière des Communes. Nous croyons utile de dire ici que, d'une façon générale, la pratique plus ou moins démocratique du suffrage universel perdra de plus en plus son importance dans une société organisée scientifiquement, c'est-à-dire où les faits réels et non plus de vaines formules artificielles seront la base de toute vie sociale.

Quelles seront les attributions de la Commune ? Entretien de toute la richesse locale ; contrôle de l'utilisation des divers capitaux, sous-sol, sol, bâtiments, outillage, matière première, par les corps de métiers ; contrôle, en ce qui concerne les intérêts généraux, de l'organisation du travail ; organisation de l'échange et éventuellement de la distribution et de la consommation des produits ; entretien de la voirie, des édifices, des promenades, des jardins publics ; organisation de l'assurance contre tous les accidents ; service d'hygiène ; service de sécurité ; statistique locale ; organisation de l'entretien, de l'instruction et de l'éducation des enfants ; encouragements aux arts, aux sciences, aux découvertes et applications.

Pour ne pas retomber dans les errements des administrations centralisées et bureaucratiques, nous pensons que les intérêts généraux de la Commune ne doivent pas être administrés par une seule et unique administration locale, mais par différentes commissions spéciales pour chaque branche d'activité, constituées directement par les organisateurs-intéressés de tel service local. Ce procédé enlèverait aux administrations locales le caractère gouvernemental et maintiendrait, dans son intégrité, le principe d'autonomie, tout en organisant au mieux les intérêts locaux.

(...) Dans l'administration [des] différents services [publics] généraux, on appliquera le principe de spécialisation comme dans l'administration communale, et nous éviterons ainsi de donner raison au reproche qui a été fait au socialisme anarchiste de retomber, par l'organisation des intérêts généraux, dans une nouvelle forme de l'Etat.

ou Communisme Libertaire

CAFIERO

populaire ou démocrate, révolutionnaire ou provisoire.

La richesse commune étant disséminée sur toute la terre, tout en appartenant de droit à l'humanité entière, ceux donc qui se trouvent à la portée de cette richesse et en mesure de l'utiliser l'utiliseront en commun. Les gens de tel pays utiliseront la terre, les machines, les ateliers, les maisons, etc., du pays et ils s'en serviront tous en commun. Partie de l'humanité, ils exerceront ici, de fait et directement, leur droit sur une part de la richesse humaine. Mais si un habitant de Pékin venait dans ce pays, il se trouverait avoir les mêmes droits que les autres ; il jouirait en commun avec les autres de toute la richesse du pays, de la même façon qu'il l'eût fait à Pékin.

Il s'est donc bien trompé, cet orateur qui a dénoncé les anarchistes comme voulant constituer la propriété des corporations. La belle affaire que l'on ferait, si l'on détruisait l'Etat pour le remplacer par une multitude de petits Etats, tuer le monstre à une tête pour entretenir le monstre à mille têtes !

Non ; nous l'avons dit, et nous ne cesserons de le répéter : point d'entremetteurs, point de courtiers et d'obligeants serviteurs qui finissent toujours par devenir les vrais maîtres : nous voulons que toute la richesse existante soit prise directement par le peuple lui-même, qu'elle soit gardée par ses mains puissantes, et qu'il décide lui-même de la meilleure manière d'en jouir, soit pour la production soit pour la consommation.

Oui, le communisme est applicable. On pourra bien laisser chacun prendre à volonté ce dont il aura besoin, puisqu'il y en aura assez pour tous. On n'aura plus besoin de demander plus de travail que chacun n'en voudra donner, parce qu'il y aura toujours assez de produits pour le lendemain.

Et c'est grâce à cette abondance que le travail perdra le caractère ignoble de l'asservissement, en lui laissant seulement le charme d'un besoin moral et physique, comme celui d'étudier, de vivre avec la nature.

Ce n'est pas tout d'affirmer que le communisme est chose possible : nous pouvons affirmer qu'il est nécessaire. Non seulement on peut être communiste, il faut l'être sous peine de manquer le but de la révolution.

En effet, après la mise en commun des instruments de travail et des matières premières, si nous conservions l'appropriation individuelle des produits du travail, nous nous trouverions forcés de conserver la monnaie, partant une accumulation de richesses plus ou moins grande, selon le plus ou moins de mérite, ou plutôt d'adresse, des individus. L'égalité aurait ainsi disparu, puisque celui qui parviendrait à posséder plus de richesse se serait déjà élevé par cela même au-dessus du niveau des autres. Il ne resterait plus qu'un pas à faire pour que les contre-révolutionnaires établissent le droit d'héritage. Et, en effet, j'ai entendu un socialiste de renom, soi-disant révolutionnaire, qui soutenait l'attribution individuelle des produits, finir par déclarer qu'il ne verrait pas d'inconvénients à ce que la société admît la transmission de ces produits en héritage : la chose, selon lui, ne porterait pas à conséquence. Pour nous qui connaissons de près les résultats auxquels la société en est arrivée avec cette accumulation des richesses et leur transmission par héritage, il ne peut pas y avoir de doute à ce sujet.

Mais l'attribution individuelle des produits rétablirait non seulement l'inégalité parmi les hommes, elle rétablirait encore l'inégalité entre les différents genres de travail. Nous verrions reparaître immédiatement le travail « propre » et le travail « malpropre », le travail « noble » et le travail « ignoble » : le premier serait fait par les plus riches, le second serait l'attribution des plus pauvres. Alors ce ne serait plus la vocation et le goût personnel qui détermineraient l'homme à s'adonner à tel genre d'activité plutôt qu'à un autre : ce seraient l'intérêt, l'espoir de gagner davantage dans telle profession. Ainsi renaîtraient la paresse et la diligence, le mérite et le démérite, le bien et le mal, le vice et la vertu, et, par conséquent, la « récompense », d'un côté, et la « punition », de l'autre, la loi, le juge, le sbire et la prison.

Il y a des socialistes qui persistent à soutenir cette

Et c'est grâce à cette abondance que le travail perdra le caractère ignoble de l'asservissement, en lui laissant seulement le charme d'un besoin moral et physique, comme celui d'étudier, de vivre avec la nature.

Ce n'est pas tout d'affirmer que le communisme est chose possible : nous pouvons affirmer qu'il est nécessaire. Non seulement on peut être communiste, il faut l'être sous peine de manquer le but de la révolution.

En effet, après la mise en commun des instruments de travail et des matières premières, si nous conservions l'appropriation individuelle des produits du travail, nous nous trouverions forcés de conserver la monnaie, partant une accumulation de richesses plus ou moins grande, selon le plus ou moins de mérite, ou plutôt d'adresse, des individus. L'égalité aurait ainsi disparu, puisque celui qui parviendrait à posséder plus de richesse se serait déjà c'était le mot qui nous distinguait des individualistes et des communistes-autoritaires ; mais, au fond, nous étions tout bonnement communistes-antiautoritaires, et en nous disant « collectivistes », nous pensions exprimer par ce nom notre idée que *tout* doit être mis en commun, sans faire de différence entre les instruments et matières de travail et les produits du travail collectif.

Mais enfin abordons la seule et unique objection sérieuse que nos adversaires aient avancée contre le communisme. Tous sont d'accord que nous allons nécessairement vers le communisme, mais on nous observe qu'au commencement, les produits n'étant pas assez abondants, il faudra établir le rationnement, le partage, et que le meilleur partage des produits du travail serait celui basé sur la quantité du travail que chacun aura faite.

A ceci nous répondrons que, dans la société future, lors même que l'on serait obligé de faire le rationnement, on devrait rester communistes : c'est-à-dire le rationnement devrait se faire, non pas selon les mérites, mais selon les besoins.

(...) On ne peut pas être anarchiste sans être communiste. En effet, la moindre idée de limitation contient déjà en elle-même des germes d'autoritarisme. Elle ne pourrait pas se manifester sans engendrer immédiatement la loi, le juge, le gendarme. Nous devons être communistes, car c'est dans le communisme que nous réaliserons la vraie égalité. Nous devons être communistes, parce que le peuple, qui ne comprend pas les sophismes collectivistes, comprend parfaitement le communisme comme les amis Reclus et Kropotkine l'ont déjà fait remarquer. Nous devons être communistes, parce que nous sommes des anarchistes, parce que l'anarchie et le communisme sont les deux termes nécessaires de la révolution.

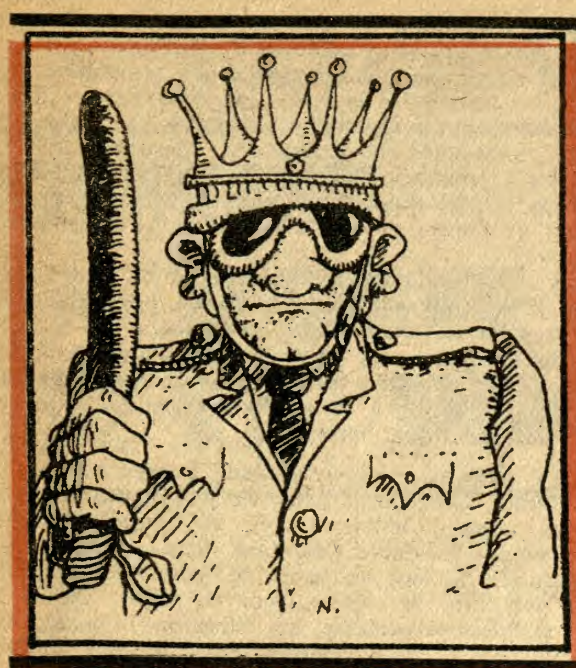

interview

grève des pompistes à barcelone

"UN FRANQUISME SANS FRANCO"

Pompistes, Barcelone. Une grève acharnée qui se heurte de front au patronat, au gouvernement, aux bureaucraties syndicales réformistes.

Tous ont intérêt à ce que ce conflit se solde par un échec. Pourquoi ? Nous publions ci-dessous une interview d'un pompiste en grève qui explique le déroulement de leur grève et ses enjeux politiques.

Q. Peux-tu nous expliquer les raisons de la grève des pompistes ?

R. Les causes essentielles proviennent du fait que les CCOO et l'UGT ont signé ensemble, avec le patronat, une convention au niveau national. Cette convention représente pour les pompistes de Barcelone la perte des acquis qui avaient été obtenus avec la convention précédente (par exemple, un réel recul des salaires), et la perte d'avantages économiques et sociaux de toute sorte. Voilà ce qui a déterminé les pompistes à déclencher la grève.

Un fait curieux à relever, c'est que les militants des CCOO et de l'UGT ont signé l'appel à la grève. C'est-à-dire qu'on a fait circuler circuler entre la durection des CCOO et l'UGT et leurs propres militants qui sont numériquement minoritaires dan

l'appel à la grève. C'est-à-dire qu'on a fait circuler circuler entre la durection des CCOO et l'UGT et leurs propres militants qui sont numériquement minoritaires dans ce secteur.

Malgré ce qu'on a pu dire et écrire, cette grève est totalement légale, le préavis de dix jours ayant été respecté et le Gouvernement civil n'ayant pas fait opposition.

Q. Quelle a été l'attitude du patronat et des corps répressifs face au conflit ?

R. Au moment où les travailleurs, réunis en assemblée générale, décident la grève illimitée, l'impression générale est que le patronat est disposé à négocier avant même le début du conflit. C'est alors que le président du patronat des stations-service, M. Junca, s'oppose à toute négociation avec le comité de grève. Le patronat s'aligne sur ce refus et reçoit l'appui des centrales syndicales CCOO et UGT qui soulignent l'existence de leur approbation de la convention nationale mise en cause par les travailleurs en lutte. La «protection» policière des stations est alors demandée et obtenue.

Le 2 septembre, premier jour de la grève, toutes les stations sont occupées par la police et les différents piquets d'information se heurtent à cette présence dans un climat de forte tension. Dans certaines de ces stations on n'hésitera pas à tirer sur les piquets. Cette attitude est clairement un refus du droit de grève en tant qu'arme de défense des travailleurs.

L'attitude de la police relève d'une volonté de militarisation généralisée, de répression absurde. Par exemple, lors d'une des premières assemblées générales nous sommes partis en manifestation pour aller faire débrayer une station située au Paralelo. A notre arrivée sur place, nous avons dialogué avec la police pour expliquer que nous voulions informer les travailleurs de nos revendications et de la situation générale. Le lieutenant de la Police Armée nous écouta poliment et nous dit : «Attendez-moi là je reviens». Il se dirigea alors vers les policiers et donna l'ordre de nous charger. Ce type de réaction a été très courant.

Q. Comment se sont situées les centrales syndicales ?

R. Face aux grèves des travailleurs, les réactions des CCOO et de l'UGT ont toujours été très négatives. Ils ont toujours boycotté les mouvements déclenchés par les travailleurs pour leurs revendications. Ici, ils se sont même placés clairement aux côtés du patronat. Ce sont eux qui ont les premiers falsifié l'historique de la grève qui pour eux ne reposait sur aucun fait réel. Ils ont ainsi appelé leurs militants à reprendre le travail. Leur boycott a été total. Ils ont été jusqu'à empêcher, dans certains journaux, la parution d'articles sur la grève, et par contre, ont écrit partout que la grève était illiégale, qu'une convention avait été signée, que le Comité de grève élu n'avait aucune représentativité, qu'il ne s'agissait que d'une opération publicitaire de la CNT.

Ces attitudes ont été durement dénoncées par les militants de ces syndicats, et de nombreuses cartes d'adhésion ont été déchirées lors d'assemblées générales aux cris de «Trahison ! Trahison !».

Cela s'est répercuté sur le jugement global porté sur ces centrales, puisque la convention nationale qu'ils ont signée et qui est refusée par les travailleurs, n'est que la conséquence du Pacte de la Moncloa dans lequel se sont engagées les CCOO et l'UGT. De plus, ce n'est pas la première fois que ces syndicats adoptent une telle attitude contre la classe ouvrière. Les exemples ne manquent pas : grève de l'Hôtellerie, des Arts graphiques, du Bâtiment, de la Métallurgie, des Transports, et maintenant celle des pompistes.

En cela, ils poursuivent donc une ligne tracée par le Pacte de la Moncloa : ligne politicienne, étrangère aux intérêts réels de la classe ouvrière, et qui démontre que ces centrales ne sont que les courroies de transmission des partis politiques qui ont maintenant leurs propres intérêts étatiques. Étant ainsi liés aux partis, ces syndicats n'ont pas l'autonomie suffisante qui leur permette de prendre en compte les intérêts des travailleurs.

Q. Et la CNT ? Quelle a été sa place dans le conflit et quel appui a-t-elle apporté au Comité de grève ?

R. Il faut dire que dans le secteur des stations-service (288 dans la région) il y a environ 2800 travailleurs et que 80 % d'entre eux sont syndiqués à la CNT. C'est d'eux qu'est parti la dénonciation de la convention nationale. C'est donc la CNT qui a convoqué les premières assemblées générales des travailleurs du secteur et qui a proposé la création d'un comité de grève.

MEETING DE SOUTIEN
AUX POMPISTES DE BARCELONE

LUNDI 23 OCTOBRE 20H30

Métro : Mairie de Montreuil.

A l'appel de :

CNTF, OCA, OCL, TAC et UTCL.

A partir de la création de celui-ci, la CNT a cessé d'être l'organe de gestion du conflit et a adopté un soutien inconditionnel aux travailleurs des stations. C'est le Comité de grève élu par l'assemblée générale qui gère la grève dans tous ses aspects : mobilisations, popularisations, solidarité, informations et négociations. Cela veut dire que la CNT, en tant que centrale anarcho-syndicaliste révolutionnaire, exprime son soutien de multiples façons et que ses militants du secteur participent aux assemblées au même titre que tous les autres travailleurs, sans statut spécial.

C'est la CNT, dans le cadre de son soutien, vu le boycott fait par la presse, qui s'est transformée en une sorte d'immense journal parlant : informations de rue, tracts, affiches, manifestations de tous les militants CNT...

La CSUT, autre syndicat, s'est d'ailleurs solidarisée lors des manifestations appelées par la CNT.

Q. Y a-t-il eu d'autres formes de solidarité ?

R. Des caisses de résistance ont été créées par le Comité de grève. Pour lutter contre l'isolement du conflit recherché par le patronat; la CNT a informé sur l'ensemble de l'Espagne. Le Comité National a transmis des bulletins d'information à toutes les Régionales qui les ont répercutées aux Fédérations locales. Ces dernières ont alors mis en place également des caisses de résistance qui ont été centralisées par le Syndicat des Transports de Barcelone et remises par celui-ci au Comité de grève.

La solidarité a été réelle : elle a permis de payer des salaires aux camarades qui en avaient besoin; elle a permis également des distributions de nourriture. La solidarité morale est venue s'ajouter à cette solidarité économique, et cela a joué un rôle important. De très nombreux télégrammes de soutien nous sont parvenus.

Q. Et aujourd'hui (fin septembre) où en êtes-vous ?

R. Au départ, le patronat semblait disposé à s'asseoir à la table de négociations avec le comité de grève. Puis, il a rompu tout pourparler. La grève a donc continué. Le 25 septembre au soir, les patrons ont appelé par téléphone le Comité de grève pour proposer de négocier. Ce dernier a posé comme préalable la non-représentation des CCOO et de l'UGT dans les négociations si ceux-ci ne sont pas réellement des pompistes (ce qui avait été le cas lors du précédent conflit), et en tout cas, leur non présence en tant que syndicats mais en tant que travailleurs du secteur. Ceci semblait accepté par le patronat qui s'est engagé à ne négocier qu'avec le comité de grève élu. C'était un grand pas pour l'autonomie ouvrière. Mais depuis tout est à nouveau bloqué.

Q. Et la répression ?

R. Actuellement il y a plus de 200 licenciements pour fait de grève. Des arrestations ont été opérées lors des occupations des stations par les travailleurs. Des interpellations de piquets ont été fort nombreuses. Ces arrestations ont parfois été «brèves» (24 h !), parfois il y a eu passage devant les tribunaux (flagrant délit) et libération sous caution (50 000 pesetas pour chacun des 5 camarades !). Il y a eu des tabassages, des arrestations massives comme à la station Notre-Dame-du-Port (plus de 70 détenus). Les policiers ont tiré sur des camarades qui affichaient. Il y a eu de nombreux blessés par balles de caoutchouc.

C'est maintenant clair, la police a cherché à créer un climat de peur et d'insécurité.

Q. Quel est le débouché prévisible de la lutte ?

R. C'est très difficile à dire car il s'agit d'un affrontement très dur entre le patronat et les travailleurs. Ce n'est pas la victoire finale qui est dans ce cas l'essentiel, mais le fait que cette grève a permis une prise de conscience de beaucoup de personnes.

C'est devenu un problème national qui met en lumière beaucoup d'aspects. Du côté gouvernement cela révèle que la pseudo-démocratisation n'était qu'un vaste leurre. Cela démontre à l'ensemble du peuple que nous ne vivons pas en démocratie. Ce n'est plus l'époque franquiste, bien sûr, mais c'est le même fascisme que nous avons dû supporter pendant plus de 40 ans. C'est un franquisme sans Franco.

La grève a été aussi la dénonciation des partis politiques qui jusqu'ici se font appeler «de gauche» et qui aujourd'hui collaborent ouvertement avec la droite. La grève a été une dénonciation constante, quotidienne par les travailleurs de tous ces aspects. Elle a ouvert les yeux sur la situation qui nous est faite. Ce ne sont plus uniquement des revendications économiques qui sont posées, mais l'ensemble de la question sociale. On se fout de notre gueule ! Si on refuse de résoudre le problème des pompistes c'est parce que cela ouvrirait une brèche pour l'ensemble des travailleurs, pour leurs revendications, et mettrait en cause l'existence même du pacte social de la Moncloa. Un succès de la grève signifierait une importante mise en cause des centrales syndicales qui luttent contre les intérêts des travailleurs, une dénonciation des manipulations patronales, policières et politiques, du rôle joué par la presse dans ce conflit. L'enjeu est d'une telle importance que je ne peux croire en un succès total.

Mais la victoire réside déjà dans l'existence même de la grève, dans les prises de conscience qu'elle a déclenchées, dans la solidarité ouvrière réelle de tous les camarades. Épaule contre épaule nous devons avancer, foutre un coup de bâton aux ennemis de notre autonomie, les couler une bonne fois pour toutes !

Commission paritaire : 57925. Directeur de publication : SENEZ. Distribué par les NMPP. Dépôt légal : No 42 988. Éditeur : Éditions L. Impression : Rotographie.